

## Exemples concrets d'application du Pacte Mondial : Repères du Manager

Principes du pacte mondial		Mots clés Repères du Manager	Extrait des « Repères du manager - Ensemble plus responsable »	Commentaires	
Droits de l'homme	1. Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme dans leur sphère d'influence	Acheter	« La direction des achats les (fournisseurs) sélectionne en fonction de critères rigoureux de performance et de qualité, et en tenant compte de leurs engagements en matière de Développement Durable. »	La direction des Achats a mis en place une charte « achats durables » et l'a adressée à ses 2000 fournisseurs référencés dans le monde.	
		Hiérarchie	« La hiérarchie est utile lorsqu'elle se fonde, non sur des rapports de force, mais sur des relations responsables, dans le respect des compétences et des fonctions de chacun. »	Accor a depuis toujours la culture du « droit à l'erreur »	
		Respect	« La liberté d'expression est le fondement de la culture de Accor. Elle ne peut en aucun cas être confondue avec l'absence de retenue ou de contrôle de soi dans des conflits de personnes. »	La pratique de la « porte ouverte » est formalisée et pratiquée. Un collaborateur peut solliciter un responsable placé dans la hiérarchie au dessus de son responsable direct.	
		Non harcèlement	« Le harcèlement physique, moral ou sexuel au sein du groupe Accor est totalement proscrit. Non seulement, nous nous interdisons à nous-mêmes d'y recourir, mais nous nous attachons aussi à prévenir de tels agissements et à les faire cesser lorsqu'ils sont portés à notre connaissance. »	La Direction des ressources humaines est organisée pour implémenter une enquête dans le cas d'une plainte.	
		Table ouverte	« Organiser une table ouverte, c'est permettre à un dirigeant de rencontrer, autour d'un repas le plus souvent, quelques collaborateurs en dehors de leur hiérarchie et ainsi de les écouter et de répondre librement à l'ensemble de leurs questions. »	Accor est co-fondateurs du CSR Europe (Corporate Social Responsibility)	
	2. à veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'homme	Acheter	« La Charte « achats durables » demande aux fournisseurs référencés de respecter des critères précis de pratiques sociales équitables... »	Au travers de la Charte Achats Durables, Accor a pu obtenir un retour d'expérience et partagé ses exigences avec les fournisseurs en France.	
		Commerce équitable	« Choisir des produits portant le label commerce équitable peut contribuer à ce que ces petits producteurs soient rémunérés décemment pour leur travail. »	La marque Sofitel a lancé en 2003 une première expérience en achetant du café labellisé commerce équitable	
		Sous traitants	« Nous veillons à respecter nos engagements vis-à-vis de nos prestataires, mais aussi à obtenir d'eux qu'ils se conforment aux exigences légales et aux objectifs de développement durable auxquels nous avons nous-mêmes souscrit. »	Une charte de la sous-traitance signée par tous les partenaires en France en 2002 a donné lieu à un suivi d'application en 2003	
	Normes du travail	3. Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective	Syndicat	« A tous les niveaux, nous respectons le rôle des syndicats tel qu'il est reconnu dans les législations des différents États où nous sommes implantés. Un accord a été signé en 1995 avec l'Union Internationale de l'Alimentation »	Accor a créé en 1996 un « Comité européen » plusieurs années avant son obligation légale. En 1997, déclaration commune avec les organisations syndicales contre toute discrimination

	4. l'élimination de toutes formes de travail forcé ou obligatoire	Lois et règlement applicables	« Les activités de Accor sont soumises aux conventions internationales ainsi qu'aux lois et règlements nationaux. Nous respectons scrupuleusement les obligations qui en découlent. »	Le guide « Les repères du manager » a été conçu court et rapide à lire. Toutes les règles de l'OIT, et les principes des droits de l'homme n'ont pu être listées. Nous avons écrit un principe général.
	5. l'abolition effective du travail des enfants	Enfants	« Nous ne devons nous prêter à aucune exploitation de quelque nature que ce soit vis-à-vis d'eux. »	Accor mène deux actions complémentaires destinées à protéger l'enfance défavorisée : la lutte contre le tourisme sexuel, avec ECPAT (3000 collaborateurs formés en Asie, 500 000 documents d'information diffusés en France), et le soutien à Plan, ONG spécialisée dans le parrainage d'enfants (opération pilote en 2004 en France et au Royaume-Uni).
	6. l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession	Diversité	« Nous n'acceptons pas la moindre forme de discrimination dans l'exercice de nos métiers, à l'intérieur du Groupe, ou dans nos échanges avec les entreprises partenaires. »	Aux Etats-Unis, il existe des comités Diversité dont le but est d'assurer la diversité des collaborateurs et dans le référencement de fournisseurs. 1500 managers ont été formés en 2003. En 2003 Accor a été partenaire de l'année européenne des personnes handicapées avec 11 autres entreprises. La DGRH incite tout le réseau RH à communiquer leurs efforts et résultats en matière de diversité au sein du groupe.
		Motiver	« A responsabilité et à compétence identiques, et à ancienneté égale, les salaires des hommes et des femmes doivent être de même niveau. »	<i>Dans l'ensemble de ces activités et pays Accor emploie 50% de femmes et 50% d'hommes</i>
		Temps partiel	« L'équilibre à maintenir entre vie privée et vie professionnelle est souvent difficile à trouver. Aussi devons-nous nous montrer, dans toute la mesure du possible, ouverts à la mise en oeuvre des dispositions, réglementaires ou non, qui concourent à la réalisation de cet équilibre. »	En France, "Bien-être à la Carte" met à la disposition des collaborateurs de Accor une gamme étendue de services, dans tous les domaines de la vie quotidienne.
	Environnement	7. Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement	Reporting	« Il s'agit aussi pour elles d'être transparentes sur leur impact environnemental »
Charte environnement			« Nous incitons nos équipes à s'impliquer dans des actions de préservation de l'environnement, en partenariat avec des associations locales. Nous sensibilisons nos clients à la richesse du patrimoine naturel et aux gestes responsables pour la conserver. »	Accor commence le déploiement de la charte environnement aux Etats-Unis

	8. à entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement	Eau	« Dans notre utilisation quotidienne de l'eau, nous sommes conscients de l'enjeu vital qu'elle représente. Nous contrôlons scrupuleusement nos consommations. »	Mise en place en 2003 d'un guide pratique « A l'hôtel comme à la maison », publié à 100 000 exemplaires et destiné aux collaborateurs pour les sensibiliser à la bonne utilisation de l'eau et de l'énergie.
		Energie	« Nous contrôlons attentivement nos consommations. Nous veillons à optimiser l'utilisation des sources d'énergies naturelles et faisons appel aux énergies renouvelables »	
	9. à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.	Eau	« Nous optimisons nos consommations et la qualité de nos rejets en mettant en oeuvre des procédés de traitement des eaux usées adaptés aux lieux où nous sommes établis. »	Un diagnostic des stations d'épuration en Afrique subsaharienne a été réalisé sur 80% des établissements.